

Les langues et les enseignements facultatifs au collège André Malraux Rentrée 2021

Langues	Options	Nombre d'heures hebdomadaires	Observations
---------	---------	-------------------------------	--------------

A l'entrée en classe de 6ème

LV1 anglais (obligatoire)		4 h	
Initiation à l'allemand (facultatif)		2h	inscription dans la limite des places disponibles
	Atelier artistique danse	2 h	les vendredis de 16h à 18h, recrutement par le professeur d'EPS engagement a minima à l'année, si possible jusqu'en classe de 3ème
	Atelier chant choral	2 h	

A l'entrée en classe de 5ème

LV1 anglais		3h	
LV2 au choix : espagnol ou allemand		2 h 30	les germanistes rejoignent le groupe d'initiation constitué en 6ème, ce choix de LV2 valant jusqu'en 3ème
	Atelier chant choral	2 h	
	Latin LCA (langues et cultures de l'Antiquité)	2 h	non cumulable avec l'atelier danse, inscription dans la limite des places disponibles ce choix valant jusqu'en 3ème

A l'entrée en classe de 4ème

LV1 anglais		3 h	
LV2 allemand ou espagnol		2 h 30	
	Atelier chant choral	2 h	
	Anglais LCE (langue et culture Européenne)	1 h	cumulable avec le latin mais non cumulable avec l'atelier danse
	EPS	3 h	3 ateliers au moins dans l'année, cumulable uniquement avec l'option anglais LCE recrutement effectué par les professeurs d'EPS

A l'entrée en classe de 3ème

LV1 anglais		3 h	
LV2 allemand ou espagnol		2 h 30	
	Atelier chant choral	2 h	cette option peut apporter 10 ou 20 points de plus au brevet
	Grec LCA (langues et cultures de l'Antiquité)	1 h	option proposée à tous les élèves et prioritairement aux élèves latinistes inscription dans la limite des places disponibles cette option peut apporter 10 ou 20 points de plus au brevet
	Anglais LCE	1 h	cumulable avec le latin et le grec mais pas avec l'atelier danse cette option peut apporter 10 ou 20 points de plus au brevet
	EPS	3 h	3 ateliers au moins dans l'année, cumulable uniquement avec l'option anglais LCE recrutement effectué par les professeurs d'EPS

Autres activités

L'Association Sportive du collège, encadrée par les professeurs d'EPS, fonctionne sur licence prise à l'année scolaire. Différentes activités sportives, avec des compétitions périodiques, sont planifiées chaque année, en général le mercredi après-midi.

Un atelier d'arts plastiques est animé par un professeur d'arts plastiques du collège

Des ateliers ludiques sont ouverts chaque année sur la pause méridienne. Ils sont encadrés par des professeurs ou des assistants d'éducation.

Attention :

L'inscription définitive à chacune des options est soumise à des contraintes organisationnelles (nombre de candidats ou emploi du temps, par exemple).

Ni les options, ni les ateliers ne peuvent constituer des motifs pris en compte pour une demande de dérogation de secteur.

Quels que soient les choix de langues en collège, l'étude d'une 3ème langue vivante n'est possible, en option, qu'à l'entrée en 2nde générale de lycée ou option particulière par le CNED.

L'Unité Pédagogique pour les Élèves à Haut Potentiel (UPEHP)

L'affectation dans cette unité pédagogique est prononcée par la DSDEN de Côte d'Or. Les dossiers sont instruits par l'enseignante référente ASH et par le médecin académique.